

La catastrophe de Palézieux

Autor(en): **Braun**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

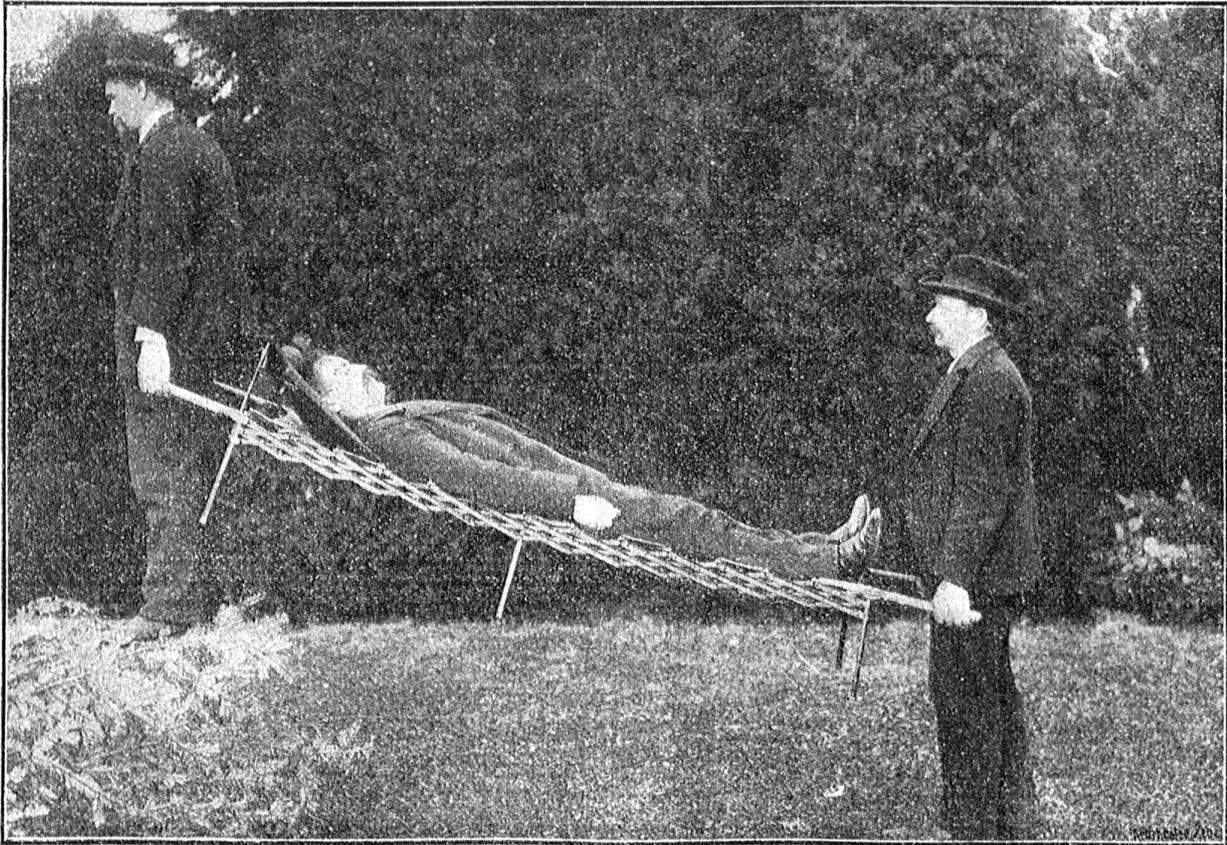
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Grâce à la flexibilité du treillis, ce brancard peut facilement être employé dans les passages étroits, les escaliers en colimaçon, partout, en un mot, où leurs branches raides rendaient l'usage des anciens brancards impraticable.

Nous ne saurions trop recommander cette nouvelle invention aux Sections de la Croix-Rouge, aux sociétés de secours

aux blessés, aux compagnies de chemin de fer et de transport. Il peut en outre servir parfaitement de lit de réserve, car par son élasticité propre, il permet la suppression absolue du sommier lourd et difficile à manier.



La Catastrophe de Palézieux

La catastrophe de Palézieux, avec ses terribles conséquences, nous oblige à considérer un point très important : Quels sont les moyens de secours mis à la disposition des voyageurs et du personnel des chemins de fer en cours de route ?

Des règlements très sévères obligent les compagnies de navigation à avoir un matériel de secours très important et en parfait état ; en est-il de même pour les trains ? nous ne nous avancerons pas

beaucoup en affirmant que les mesures prises sont très rudimentaires.

Examinons le matériel de premiers secours sur nos trains de voyageurs.

Il comporte une boîte de pansements et médicaments, de dimensions très restreintes, placée dans le fourgon. Comme cette boîte est plombée, la majeure partie du personnel en ignore le contenu, ce qui n'est pas pour en faciliter l'emploi en cas de nécessité. On commence à joindre à cette boîte quelques sièges-supports, en petit nombre cela va sans dire ; quant aux brancards, ils se trouvent dans... les gares.

Sur les chemins de fer français, il est possible de suppléer à l'absence de brancards, par l'utilisation des coussins. Ceux-ci étant très longs, on peut facilement y étendre un blessé et au besoin le transporter hors de la voiture, ces coussins pouvant passer à travers les portières et même les fenêtres. En Suisse, il est impossible d'utiliser les sièges des voitures, ceux-ci étant beaucoup trop courts ; en outre, ce ne sont pas des coussins, mais des cadres de bois rembourrés qu'on ne peut pas sortir des voitures et sur lesquels on ne peut étendre un blessé.

La catastrophe de Palézieux a démontré une fois de plus que le seul dégagement possible était par les fenêtres, les portières ne fonctionnant plus.

Quelle peut bien être l'efficacité d'une seule et unique boîte de médicaments surtout placée dans le fourgon ? Nos wagons comportent une moyenne de soixante places, et en cas de collisions, le fourgon est, en règle générale, détruit ou fortement endommagé. Dans cet ordre d'idées comme dans beaucoup d'autres, la décentralisation est à recommander. Le matériel sanitaire des trains de voyageurs devrait être plus considérable et mieux réparti.

Ce matériel devrait comprendre : brancards, caisses de pansements et lanternes. Nous possédons un nouveau brancard d'invention suisse, le brancard Véléda, qui remplit parfaitement le but : il est en effet léger, flexible et pliable. Il ne représente une fois replié dans son sac, qu'un encombrement de $32 \times 33 \times 14$ cm. Il contient en outre des attelles pour maintenir des membres fracturés ou luxés.

La boîte de pansements devrait contenir, en outre des médicaments les plus usuels, des cartouches dites de pansement en nombre suffisant, de soixante à quatre-vingt. Il existe en ce

moment un modèle adopté par la Croix-Rouge Suisse, qui est très compact et d'un prix très bas. La lanterne devrait être celle adoptée par les alpinistes ; elle est pliable, solide et légère tout à la fois.

Tout ce matériel ne devrait pas se trouver dans le fourgon, mais sous chaque wagon. Il existe déjà un caisson destiné à recevoir les accumulateurs nécessaires à l'éclairage des voitures, ce ne serait pas compliqué d'en établir un second pour le matériel de secours. Celui-ci serait facilement accessible, puisqu'il ne serait pas nécessaire de pénétrer dans les voitures pour l'atteindre. Le brancard, la boîte de pansement et la lanterne placés sous chaque wagon n'arriveraient pas au poids de 15 kilos, ce qui est très peu de chose en somme.

Enfin, je crois que le personnel des conducteurs de trains devrait recevoir des notions sur les premiers soins à donner en cas d'accidents, afin de pouvoir employer d'une façon utile le matériel mis à sa disposition.

D^r BRAUN,

*Directeur de la Société des Samaritains
de Genève.*

Communications officielles

Le Comité central de la Société Sanitaire Militaire Suisse nous communique les sujets adoptés pour le Concours qu'il ouvre entre les Membres de ses sections.

1^o *Devoir du Sous-Officier comme chef d'une chaîne de brancardiers.*

2^o *Quels sont les devoirs de l'infirmier de jour à l'infirmerie d'un bataillon pendant 24 heures de service ?*

3^o *Une compagnie d'infanterie laisse dans un bois, auprès d'un blessé atteint*